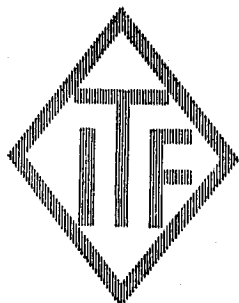




FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM, WEST



5ème année
N° 3

Amsterdam, le 6 février 1937.

Le peuple portugais
est affamé pour aider
Franco.

(I.T.F.) Dans l'hebdomadaire français bien connu "Marianne" (N° du 13 janvier) Pierre La Mazière publie ses impressions d'un voyage au Por-

tugal. Nous empruntons à son intéressant reportage les passages suivants: " Dès les premiers jours du drame espagnol, M. Oliveira Salazar, ses ministres, ses partisans, se sont rangés du côté des rebelles. Ils ont applaudi à chacun de leurs actes. Ils se sont réjouis de leurs succès, affligés de leurs défaites. Autant qu'il était en leur pouvoir, ils les ont aidés de toutes manières."

Décrivant le peuple portugais l'auteur dit qu'il est physiquement faible ce qui tient "au mélange, au brassage des sangs dont il est issu, aux maux qui le minent (Résultat de l'examen des recrues en 1932: Sur 87.758 hommes de vingt ans, 25.287 furent reconnus aptes), à son habitat misérable, à sa sous-alimentation évidente." Il parle ensuite de l'Alfama de Lisbonne "...ce dédale sinistre auprès de quoi les plus sombres ghettos polonais sont des modèles de confort, les bas quartiers de Porto ou de Coimbra, plus désespérants encore." Il décrit "ces porteuses de poissons qui, pieds nus, chargées comme mules, pataugent, bien avant l'aube, sur le sol boueux et glacial du port, et aussi ces gosses de cinq ans qui, sans savates eux non plus, vont dépenaillés, grelottants le long des plus riches avenues pour essayer de vendre journaux ou billets de loterie et encore ces femmes qui, moyennant 1 fr.50 par jour mettent en bouteilles l'eau minérale d'une très prospère société et, enfin ces ouvriers agricoles qui, dans certaines régions, travaillent du lever au coucher du soleil reçoivent un salaire quotidien de 2 fr.50 auquel s'ajoute, il est vrai --munificence-- une soupe à l'heure de midi!"

La misère de ces masses s'accroît; la dictature les contraint à avoir faim pour pouvoir aider Franco. Le coût de la vie "a follement monté (jusqu'à 80% sur certaines denrées) depuis que d'avisés commerçants razzient sur le sol national tout ce qui se mange, afin de pourvoir à la subsistance des troupes de Franco. - Chargé sur des camions, ce ravitaillement est dirigé vers Badajoz, Alcantara, Salamanque, sous les yeux des populations pour lesquelles une tête de morue salée est un festin."

Capitalisme aboli.

(I.T.F.) Sur une seule et unique page du "Arbeiterwoche" journal censuré qui paraît légalement à Vienne, nous lisons ce qui suit:

"Plus de trois années se sont écoulées depuis que Dollfuss inaugura par les paroles: 'le régime capitaliste, l'économie capitaliste et libérale ont eu leur temps' la constitution d'une économie basée sur les corporations."

"A l'occasion d'un procès porté devant le tribunal prudhommal de Vienne, le représentant d'un ouvrier demandeur se plaignit des méthodes d'exploitation éhontée des salariés d'une entreprise textile. L'entreprise en question est dirigée depuis peu par un nouveau directeur qui a introduit un nouveau système de travail aux pièces dont les taux sont si bas que les ouvriers n'arrivent même pas à obtenir le bas salaire minimum. Le tribunal eut à prendre connaissance de bulletins de paie dont il résulte que des ouvrières capables n'arrivent pas à dépasser un salaire de 9 à 14 schillings par semaine. Une ouvrière a même dû se contenter un certain jour de paie, d'un salaire de 1,28 sch. pour toute la semaine (environ 5 frs fr.)! Une indignation terrible règne dans l'entreprise et au cours d'une réunion du personnel il y a eu de vraies crises de désespoir.... Les ouvriers et ouvrières de cet établissement meurent littéralement de faim. Le procès a été ajourné."

"Dans une assemblée d'entreprise (convoquée par le syndicat unique fasciste dans une entreprise textile viennoise Réd.) deux ouvrières ont demandé la parole et ont esquissé la situation existant dans cette entreprise... Les conditions de salaire et de travail laissent beaucoup à désirer. On congédie les ouvriers avant qu'ils obtiennent droit à un congé payé et après une courte interruption on les réembauche. Les tarifs des salaires ne sont pas non plus respectés. Le lendemain les deux ouvrières étaient révoquées. Lorsqu'un permanent fasciste fit une démarche auprès de la société à cause de cette mesure de licenciement vraiment trop démonstrative, la direction déclara que la révocation d'ouvrières ne regardait point le syndicat..."

Cette entreprise se comporte comme si aucune législation de protection ouvrière n'existait.

En effet, "le régime capitaliste a eu son temps"..... (Arbeiterwoche N° 4 du 23 I 1937).

L'inspection du travail en régime de dictature.

(I.T.F.) Un exemple caractéristique de ce que devient l'inspection du travail en régime de dictature, lorsque les syndicats sont détruits et les employeurs tout-puissants a été donné le 6 décembre dernier dans une réunion des secrétaires provinciaux du Syndicat (fasciste) des ouvriers du bois, par le chef provincial de Basse-Autriche: "A Krems un employeur a été puni d'une amende de 48 schillings pour avoir transgressé la semaine de 48 heures. Sur ce, un représentant patronal intervint auprès du fonctionnaire responsable et menaça de le faire congédier si la punition n'était pas retirée. L'amende fut alors ramenée à 5 schillings et depuis lors les automatés en question n'infligent plus de peines plus sévères. Encore ces légères punitions ne sont-elles pas mises à exécution la plupart du temps parce que les employeurs protestent." ("Der Holzarbeiter im Gewerbe", janvier 1937)

Le comble de l'effronterie.

(I.T.F.) Les Führers du parti hitlérien ont trouvé pour la politique nationale-socialiste la formule caractéristique: "Canons au lieu de beurre". Ce mot d'ordre, devise héroïque, destiné à faciliter aux masses du peuple allemand les privations au profit des armements, a décollé les yeux à beaucoup qui en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis étaient éblouis par la propagande nazie. Avec une effronterie tout à fait nazie, de grands journaux allemands cherchent à présent à renier ce mot d'ordre et à le présenter comme une information mensongère provenant de la haineuse presse de l'étranger. Le quotidien du Front allemand du travail, "Der Angriff" (15 janvier 1937) reproche à des "personnalités officielles telles que par exemple le ministre Eden" de se servir de mots d'ordre déformés.... afin de faire frémir leur auditoire. Nous pensons aux mots "guns or butter" (canons ou beurre) qui avant le discours d'Eden déjà circulaient dans toute la presse anglaise. C'est là un exemple classique d'un mot d'ordre déformé. Il provient pour autant que nous nous rappelons d'une affirmation du Dr. Ley qui avait un son bien moins belliqueux: "Arbeit oder Butter" (travail ou beurre).

L'impertinance de l'auteur de cet éditorial du journal du Front allemand du travail n'a pas sa pareille. Trois mois plus tôt (le 13 octobre 1936) le même journal avait imprimé en première page un discours du ministre Rudolf Hess, suppléant du président du parti nazi, Hitler. Selon ce compte-rendu, Hess aurait déclaré : "aujourd'hui aussi s'applique le mot d'ordre 'canons à la place de beurre'!"

Les rédacteurs nazis savent bien que les rouages terroristes de la Gestapo les protègent contre le danger de devoir rendre des comptes aux lecteurs qu'ils trompent avec tant d'effronterie!

Canons à la place de beurre.

(I.T.F.) "Ou bien le peuple allemand maintient au niveau actuel sa consommation de graisse et entrave ainsi par le besoin excessif de devises étrangères qui en résulte, la réalisation de la grande oeuvre de reconstruction (le réarmement! Réd.) ou bien le peuple allemand renonce à une partie de sa consommation de graisse et contribue ainsi à la réalisation du plan quadriennalLe ravitaillement en graisses se réalisera avec facilité si le peuple allemand réduit librement(!) la consommation de graisse d'environ 25%" ("Der Deutsche Volkswirt", 22 janvier 1937)

La consommation de graisse s'élève en Allemagne par tête d'habitant (selon le "Frankfurter Zeitung" du 26 janvier) à 23 kilos par an environ, soit 63 grammes par jour. Il va sans dire que la consommation moyenne des personnes aisées est bien plus élevée et celle des familles ouvrières d'autant plus basse. En 1927/28 la consommation moyenne de beurre s'élevait en Allemagne par habitant et par an à 6,86 kilos, celle dans les familles ouvrières (auxquelles s'applique la statistique officielle sur les budgets ménagers) n'était toutefois que de 4,01 kilos, c'est-à-dire de 40% inférieure. Si la consommation de graisse était à présent resserrée de 25%, c'est-à-dire ramenée à une moyenne de 48 grammes par tête d'habitant, la ration dont pourraient disposer les travailleurs serait de 40 grammes par jour tout au plus...bien que même suivant la "Revue --semi officielle-- pour l'alimentation populaire" ("Zeitschrift für Volksernährung") paraissant à Berlin "la ration quotidienne de graisses ne devrait pas être inférieure à 60 grammes" (N° du 5 mars 1936).

Manque de pain dans le Troisième Reich.

(I.T.F.) Le "Frankfurter Zeitung" du 20 janvier 1937 écrit: "Le syndicat du corps de métier des boulangers allemands publie un manifeste dans lequel il annonce...qu'on peut prochainement s'attendre à une interdiction de la vente de pain frais..."

Faut-il y voir l'intention d'enrayer une consommation plus grande de pain explicable uniquement par l'attrait du goût agréable du pain frais?"

Enterrés vivants.

(I.T.F.) Depuis quatre ans déjà, les nationaux-socialistes allemands torturent dans les camps de concentration des adversaires politiques, des syndicalistes, des ecclésiastiques catholiques aussi bien que protestants et des Juifs. Certains milieux politiques ont lancé le bruit qu'Hitler proclamerait, au début de la 5ème année de sa dictature, une amnistie de vaste envergure. Dès le 29 janvier toutefois, le chef de la police allemande, Himmler, déclara: "Pour les "incorrigibles" nous ne pourrions pas ouvrir les portes des camps de concentration!" (Voir "Kölnische Zeitung", du 30 janvier 1937).

Le Troisième Reich, armé jusqu'aux dents, a peur de ceux qui, sans armes, luttent pour la liberté.

La honte de la détention "de protection".

(I.T.F.) Sous le titre "Das Recht der Schutzhaft" vient de paraître à Berlin, aux éditions Seilke, un commentaire officiel au décret réglant cette forme de détention. Cet écrit fait ressortir à quel point les habitants du Troisième Reich sont privés de tous droits. La "Schutzhaft" (détention pour la protection du détenu) se base juridiquement sur le "décret-loi" en vertu duquel toute liberté individuelle a été supprimée en Allemagne dans la nuit de l'incendie du Reichstag (28 février 1933). Les détails du "droit" de la Schutzhaft furent réglés après 13 mois de chaos par un décret du ministre de l'Intérieur (du 12 avril 1934), portant officiellement règlement d'administration publique à la loi sur l'incendie du Reichstag. Le texte de ce décret n'a pas jusqu'ici été publié et le commentaire officiel lui-même déclare qu'une "reproduction textuelle est impossible" (page 13). Le Troisième Reich se garde de communiquer à l'étran-

ger, le contenu de ce document de son régime de terreur, Par conséquent on ne sait toujours pas en Allemagne dans quelles conditions cette forme de détention qu'est la "Schutzhaft" peut être infligée.

Pour commencer le "décret relatif à l'incendie du Reichstag" avait été rendu pour "écarter des actes communistes dangereux pour l'Etat". Bientôt sa portée fut étendue. Dans le Troisième Reich, n'importe qui peut être l'objet d'une mesure de "Schutzhaft". "Cette mesure peut servir aussi bien à la protection individuelle du détenu qu'à la réalisation non entravée d'enquêtes (policières) et à une influence éducative dans l'esprit de l'Etat national-socialiste....En général, on ne pourra que rarement juger d'avance de la durée de la prévention" (d'un jugement du tribunal prud'homal de Pforzheim du 22 décembre 1933, reproduit dans le commentaire page 93). "La Schutzhaft doit exclusivement être purgée dans des établissements pénitentiaires ou des camps de concentration de l'Etat" (page 21 de la brochure).

Il n'existe aucun recours légal contre la "Schutzhaft". Il y a des cas de personnes frappées de cette mesure qui se trouvent depuis plus de 4 ans déjà au camp de concentration sans avoir jamais été traduites devant un tribunal. Il est vrai qu'"au moment de la détention ou au plus tard dans les 24 heures un mandat d'arrestation dûment signé exposant les motifs ayant donné lieu à la mesure, doit être remis au prisonnier" (page 21), mais la Gestapo n'a pas coutume de se soucier beaucoup de cette stipulation. "Tous recours de détenus frappés de Schutzhaft, en dommages-intérêts contre l'Etat (ou ses fonctionnaires) sont à repousser". (page 25).

Seuls les employeurs réactionnaires bénéficient d'une certaine protection devant la Gestapo. "Une mesure de détention de protection ne saurait être motivée--ainsi le commentaire (page 20)--par des mesures de caractère économique (questions de salaire, congédiement de salariés etc.)". Cette protection ne s'étend toutefois qu'aux employeurs qui versent avec zèle dans les caisses du parti. D'autres employeurs peuvent à tout bout de champ être écroués, pour "sabotage du plan quadriennal" par exemple.

Pour les ouvriers, employés et fonctionnaires, une mesure de Schutzhaft signifie généralement la destruction de leur existence. "Un congédiement irrégulier est admis en raison d'une mesure de Schutzhaft" (page 39). Un congédiement sans préavis est même admis lorsque l'arrestation a eu lieu abusivement^{et} que le détenu est relâché après peu de temps. "La question n'est pas de savoir si le demandeur était dans l'impossibilité de travailler, par sa propre faute ou bien par l'intervention licite ou illicite de tiers ou des autorités; l'impossibilité de travailler accorde à l'employeur le droit de dénoncer sans préavis le contrat de louage"-- ainsi déclarait le Tribunal prud'homal de Munich (le 14 juillet 1933). Lorsqu'un détenu n'a pas été libéré après 8 jours, la "suspicion ayant motivé la mesure d'arrestation est censée être valable" (page 44) et autorise l'employeur à un congédiement sans préavis, même lorsque le détenu est libéré le 9ème jour. L'écrit invite, dirait-on, les employeurs à ne pas attendre plus d'une semaine avant de congédier un ouvrier ou employé arrêté.

Pendant la période de détention de protection, les pensions servies par l'assurance sociale sont suspendues (loi du 23 décembre 1936). Les familles des bénéficiaires de rentes d'invalidité ou de pensions de retraite objets d'une mesure de Schutzhaft, sont ainsi livrées à une affreuse misère. Ce n'est que par grâce qu'une partie de la pension peut leur être accordée. Lorsqu'un détenu ne dispose pas des ressources voulues pour faire pendant sa détention, après qu'il a perdu son emploi, les versements, le droit des membres de la famille aux soins en cas de maladie et à une indemnité éventuelle de décès s'éteint.

Brutalement l'Office des assurances de Munich déclara (le 11 novembre 1933) à la veuve d'un ouvrier mort "sur ces entrefaites" dans le camp de concentration de Dachau, veuve qui réclamait le versement d'une indemnité de décès: "Le motif de l'incapacité de poursuivre le versement des primes n'entre dans aucun cas en ligne de compte. C'est pourquoi l'argument disant que le défunt était, à cause de son arrestation, mis dans l'impossibilité de se procurer un revenu* On ne peut pas non plus prendre en considération le fait que le refus de payer l'indemnité de décès est d'une extrême rigueur". Le régime nazi désire anéantir ses adversaires. Il prive de leur gagne-pain de loyaux ouvriers, employés et fonctionnaires, les enferme dans des camps de concentration et précipite leur femmes et enfants dans la pire des misères. Ces brutalités répondent--selon le commentaire officieux (page 15) au décret dont s'inspire la Gestapo--"au besoin d'un renforcement intérieur et extérieur

de l'existence de la nouvelle forme d'Etat nationale-socialiste" qui ne peut se maintenir qu'au prix d'une terreur sans bornes.

La communauté de la misère. (I.T.F.) Le généralissime Göring, dictateur pour le deuxième plan quadriennal allemand, a fait déclarer par la presse que la consommation de margarine doit, à tout prix, être resserrée, les devises voulues pour l'importation des huiles nécessaires à sa fabrication faisant défaut. N'empêche que pendant son voyage en Italie en janvier 1937 le généralissime a pu s'acheter une villa dans l'île de Capri. Pour ce but, les devises étaient disponibles.

Consolidation du mouvement syndical clandestin en Autriche. (I.T.F.) A partir de janvier tous les organes du mouvement syndical clandestin d'Autriche ont été englobés dans la publication de la Centrale syndicale clandestine. Cette coordination qui est une nouvelle preuve de la fermeté et de l'énergie de nos camarades autrichiens, sera sans doute profitable à leur activité.

Cadeaux! (I.T.F.) Le 23 janvier le Dr. Goebbels, ministre de la Propagande, annonça qu'à l'occasion du quatrième anniversaire de la dictature hitlérienne les chômeurs recevraient, des ressources du Secours d'hiver, des bons de vivres de la valeur d'un mark et des bons de charbon de la valeur d'un mark 50.

Le 29 janvier des représentants de l'artisanat de l'orfèvrerie allemande ont offert au Dr. Goebbels --ainsi l'Agence de presse allemande-- à l'occasion du 30 janvier, en soulignant l'importance de cette date, un objet d'art exécuté en or. On a pris la précaution de ne pas faire renseigner les chômeurs sur la valeur de ce cadeau!

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME.

Le cas du cheminot Rauscher. (I.T.F.) Le conducteur aux chemins de fer fédéraux autrichiens Franz Rauscher fut arrêté en automne 1934 pour activité clandestine socialiste et condamné, sans aucune forme de procès, à 6 mois de détention. Après avoir purgé ses six mois, il fut livré au Tribunal d'appel de la province de Vienne où on le retint pendant 14 mois en prison préventive. Finalement il fut condamné par le tribunal, pendant le grand procès contre les socialistes, à 9 mois de cellule, déjà purgés par la prison préventive. Néanmoins, il n'a pas été élargi mais envoyé par la police au camp de concentration de Wöllersdorf. Il se trouve à présent écroué depuis 30 mois déjà bien que n'ayant été condamné par le tribunal qu'à 9 mois de prison. Peu de temps avant Noël 1936, il aurait, dans une lettre, critiqué la manière dont il avait été traité. Pour le punir le commandant du camp lui a retiré les quelques privilèges dont il bénéficiait comme prisonnier politique. Il répliqua par la grève de la faim et dut après peu de jours, être transporté dans un hôpital.

Voilà ce qu'on fait subir à un homme dont le seul crime a été de faire de la propagande pour sa foi socialiste.

La misère des cheminots autrichiens (I.T.F.) Nous lisons dans "Der Prellbock" (l'organe clandestin des cheminots autrichiens) que le chef de la remise de locomotives à Villach raconta un jour à ses élèves pendant les heures d'instruction qu'étant une fois en voyage d'inspection sur la locomotive, le chauffeur n'avait avec lui que du pain et du café noir. Il lui demanda pour quoi il n'avait rien de mieux, vu son dur travail. L'homme répliqua que son salaire ne lui permettait pas plus de dépenses pour sa nourriture! Le chef demanda alors pourquoi le chauffeur était si légèrement vêtu, il avait pourtant sa veste de cuir. Le chauffeur répondit qu'il gardait cette veste pour le dimanche n'ayant pas de quoi s'acheter un pardessus!

Ce récit du chef de la remise, qui illustre la situation après trois années de dictature catholique, se passe de commentaires!

Les agents des tramways n'ont plus de droits. (I.T.F.) Dans la ville autrichienne de Graz un agent de tramways, impliqué dans une collision, avait été acquitté par le tribunal. La direction fasciste condamna néanmoins cet homme à payer les frais de la réparation de la voiture!

Un nouveau contrôle policier. (I.T.F.) Le mécontentement croissant parmi les cheminots allemands inquiète la dictature nazie. C'est pourquoi un service auxiliaire de la Gestapo a à présent été installé, sous le nom de "Schutzdezernat 36" dans tous les bureaux régionaux de la Reichsbahn, pour une surveillance plus rigoureuse des cheminots.

Singeries. (I.T.F.) Lors de la dernière assemblée générale de l'association des mécaniciens allemands (le 12 novembre à Ludwigshafen) les 56.000 mécaniciens en service actif étaient "représentés" par pas moins de 3.000 délégués, en première ligne de dociles "membres anciens du parti" choisis par le dirigeant (Vereinsführer) Veenhuis, installé en 1933 par les Nazis. C'est par ces délégués que le dirigeant en cause fit adopter une modification aux statuts autorisant le "chef des fonctionnaires allemands" Neef à désigner dorénavant le Führer de l'Association des mécaniciens. Sur ce, le Vereinsführer déposa ses fonctions et fut désigné à nouveau par le chef des fonctionnaires allemands. Ce Führer avait donc choisi lui-même les délégués qui autorisèrent son supérieur à lui prolonger son mandat! Il considère ces singeries comme de la "démocratie améliorée par le principe du Führer".